

Brèves

SAPIN RECYCLÉ



Vous avez jusqu'au 18 janvier pour déposer votre sapin de Noël dans l'un des trois points de collecte exceptionnels mis en place à Saint-Priest, afin qu'il soit recyclé : espace situé à proximité du parking de la rue Colette, place Steven Spielberg à la cité Berliet, et place Honoré de Balzac à Manissieux. Cette opération permet de lutter contre les dépôts sauvages et de valoriser ces arbres dans les centres de compostage. Passé cette date, rendez-vous à la déchèterie, rue du Mâconnais, du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h, samedi 9h-17h et dimanche 9h-12h.

PORTES OUVERTES AU LYCÉE CONDORCET

L'établissement ouvre ses portes samedi 18 janvier de 9h à 12h. Élèves et familles sont invités à venir découvrir les différentes formations proposées : seconde générale et technologique, première et terminale générales et technologiques (STMG, STI2D), ainsi que le BTS Communication accessible aux bacs général et technologique, le BTS Maintenance des Véhicules ouvert au bac général à dominante scientifique et au bac STI2D, et la prépa ECT ouverte exclusivement aux élèves en bac technologique STMG.

// Rénovation énergétique des logements

La Ville renforce sa lutte contre la précarité énergétique

Difficultés pour se chauffer, factures d'énergie trop élevées, logement humide entraînant des problèmes de santé... Aujourd'hui, 12 millions de personnes en France sont touchées par la précarité énergétique. À Saint-Priest, environ 12% des ménages seraient concernés. Pour lever les obstacles à la rénovation des logements des propriétaires occupants aux revenus modestes en grande précarité énergétique, la Ville de Saint-Priest a souhaité renforcer ses dispositifs existants, et s'est engagée jusqu'en décembre 2026 dans l'expérimentation du programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique (TZEE), déployé sur 15 territoires en France dont trois en Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce programme propose un accompagnement renforcé et gratuit des foyers san-priots à la rénovation énergétique performante de leur logement, situé sur les secteurs Diderot, Allende, Cité Berliet, Gare, Garibaldi, Colette et Plaine de Saythe. En lien avec le CCAS, un accompagnateur dédié, appelé ensemblier solidaire, suit chaque étape du projet de rénovation jusqu'à sa réalisation. Il diagnostique les interventions nécessaires (isolation des combles et des murs, remplacement des vitrages, amélioration du système de ventilation, ou encore installation d'une nouvelle chaudière), dépose les dossiers de financement, recherche des solutions pour le reste à charge, encadre les professionnels et supervise le chantier. Grâce à ce programme TZEE, les ménages modestes ont ainsi la

possibilité d'améliorer le confort de leur logement et de réaliser des économies d'énergie.

Bon à savoir : ce programme complète les aides existantes du dispositif EcoRénov de la Ville, ainsi que celles de l'État.

Pour toute information, une permanence téléphonique est proposée le mercredi de 10h à 12h30 et le jeudi de 15h à 17h30 au 07 44 91 59 84.

Opération thermographique

Pour continuer à sensibiliser les habitants aux économies d'énergie réalisables pour leur habitation, la Ville et l'ALEC renouvellent cet hiver une opération de thermographie (technique permettant de détecter les fuites de chaleurs des bâtiments à l'aide d'une caméra infrarouge), ciblant les maisons et copropriétés construites avant les années 2000 dans les secteurs du Village, de la Gare et de Garibaldi. Une réunion de restitution est prévue mi-février.

Mal logement ?

Vous êtes locataires dans le parc social ou privé, et vous rencontrez des problèmes dans votre logement (moisissures, fissures importantes, installations électriques dangereuses, nuisibles...) ? Histologe est un service gratuit, mis en place pour réceptionner les situations de mal logement.

> histologe.beta.gouv.fr

Plus d'infos au 04 72 23 49 57 / habitatlogement@mairie-saint-priest.fr

